

## HAUTE - GARONNE

## TOULOUSE

**Édifice-Intitulé :** Église Saint-Pierre-des-Chartreux.

**Adresse exacte :** 21, rue Valade - 31000 Toulouse.

**Tél.** 05.61.21.99.34

**Désignation de l'orgue :** Grand-Orgue.

**Emplacement dans l'édifice :** Au fond de l'église, ancien chœur des religieux.

**Position :** Sur tribune.



**Propriétaire :** Ville de Toulouse

**Personne ayant la clef :** Monsieur le Curé.

**Organiste (s) Titulaire (s) :** Jean-Pierre Decavèle.

**Entretien :** Aucun. Eglise fermée depuis l'explosion d'AZF

**Protection monuments historiques :** Classé monument historique le 6.10.1969 pour «Partie Instrumentale de l'orgue par Robert Delaunay (1677-1683) restaurée et enrichie par Jean-Esprit Isnard et Joseph Cavaillé vers 1760 et par Jean-Baptiste Micot, 1783».

## I – HISTORIQUE :

### Edifice :

*Voir orgue de chœur.*

### Orgue :

A l'origine, l'orgue fut construit en 1677 par le facteur Delaunay (ou De Launay) pour l'église des Jacobins de Toulouse. L'orgue fut commandé à la fabrique le 13 mars 1677. L'orgue est terminé le 12 janvier 1683 et expertisé par Jean de Joyeuse le 6 septembre suivant. L'orgue comptait 40 jeux répartis sur 4 claviers manuels ( deux de 48 touches : GO et positif ; un écho de 37 touches et un récit de 25 touches) et un pédalier de 18 marches. L'orgue était situé dans la nef dite des fidèles, en tribune, contre le mur ouest au-dessus de la porte qui donnait sur le petit cloître du couvent. Plus tard, il fut l'objet des soins de Jean Esprit Isnard et de Joseph Cavaillé qui, dans les années 1750 et 1760 firent un grand relevage et un agrandissement dans le goût de l'époque. Ces deux frères avaient leur atelier de facture d'orgue dans le couvent. Une trompette et un dessus de flûte furent ajoutés au Grand orgue et au positif ainsi qu'un clairon et un ravalement de Trompette au fa à la pédale. La tuyauterie fut décalée et l'orgue fut baissé d'un demi-ton. Le 18 décembre 1783, Jean-Baptiste Micot passe avec le Père-Syndic de la Communauté une police pour le relevage de l'orgue et en reçoit paiement pour moitié le 10 octobre 1784, après réalisation de l'ouvrage. On envisage ensuite de transférer l'orgue dans l'église Saint-Pierre des Chartreux nouvellement construite. L'orgue est déplacé en 1792 par les soins de Micot et à cette occasion, il refait à neuf le plein jeu comptant 14 tuyaux par touches. Mais la voûte de l'églises Saint-Pierre des chartreux était beaucoup plus basse et les grandes tourelles sont alors baissées et 70 à 80 cm et perdent leurs trophées et leurs volets. Un inventaire est dressé par J. Belin et F. Camas, daté du 7 prairial de l'an IV, donne une description des orgues de Toulouse et notamment celui de Saint-Pierre. Au XIX<sup>e</sup> s., l'orgue se détériore faute d'entretien suffisant. En 1825, une explosion à la poudrerie du moulin toute proche ébranle l'édifice et cause de nombreux dégâts à l'orgue. Les tuyaux deviennent inaccordables, l'épaisseur de poussière et de toiles d'araignées est immense. A deux reprises, en 1839 et en 1842, l'organiste Montlezun, qui est aussi facteur d'orgues, établit des devis et le conseil de fabrique cherche les financements. Ces devis prévoient un relevage complet et quelques améliorations. Mais c'est en 1849 qu'un véritable projet voit enfin le jour. Le 7 janvier, le Conseil de Fabrique effectue une délibération pour établir un ordre des travaux et relancer la recherche du financement. Montlezun sera chargé de la restauration et son devis de 1845 doit servir de base de travail. Il sera exécuté en régie au fur et à mesure des disponibilités financières. La Mairie accepte de payer les travaux mais désire traiter avec un autre facteur, Feuga-Jungk, reconnu très capable et qui faisait partie de la Commission Paroissiale pour l'expertise de l'instrument. Le 16 novembre 1850, un contrat de 16.195 F est signé par le Maire avec Feuga-Jungk. C'est en accord avec Montlezun que Feuga-Jungk a été choisi. La restauration de Feuga-Jungk est en fait une reconstruction avec une mise au goût du jour. Les sommiers sont reconstruits, la mécanique refaite, les soufflets cunéiformes abandonnés et une nouvelle soufflerie à tables parallèles prend place dans la pièce située derrière l'orgue. Un récit expressif plus grand est installé en arrière du grand buffet, derrière le grand orgue et un peu surélevé. La montre est refaite. Un relevage est ensuite réalisé par Puget, fils aîné en 1880. Les diverses interventions de la maison Puget (1881, 1899-1900) ont assez profondément transformé l'orgue de Feuga-Jungk notamment au niveau du diapason. L'instrument de Feuga-Jungk était encore proche des classiques mais les Puget essayent de tourner l'instrument vers une orientation plus symphonique. En 1958, Maurice Puget effectue une tentative de retour à l'orgue du XVII<sup>e</sup> s. En 1969, l'effondrement de la voûte du local qui abritait la soufflerie prive l'église de son orgue, faute de vent. C'est de cet incident que va prendre naissance la volonté de restauration. L'orgue est classé monument historique et un premier programme de restauration est mis en place. Le marché est passé avec le facteur R. Boisseau en 1972 et, une fois le démontage effectué, on se penche sur le tri de la tuyauterie et le relevé de toutes les marques. On commença alors un travail minutieux de recherche et d'interprétation pour redonner à chaque tuyau sa place historique. Les explications en sont données dans le fascicule de Jean-Pierre Decavèle publié par Orgues Méridionales. A la suite de la cessation d'activité de la maison Boisseau, le facteur Gehrard Grenzing fut chargé de poursuivre les travaux arrêtés pendant plusieurs années. Celui-ci, à partir des divers relevés repensera entièrement l'instrument, dressera les plans de l'alimentation, de la mécanique, des sommiers. Il sera chargé de parfaire la restauration de la tuyauterie, d'intégrer les tuyaux conservés de Jungk, d'assurer le compromis Delaunay-Micot, de concevoir et de construire les jeux neufs, la mécanique, l'alimentation,



**d) Analyse interne :****1e clavier - Positif de dos** – C1 à D5 avec C#1 – 51 notes.

<b>Cornet</b>	<b>3 rgs</b>	Premier rang : C3-E3 neufs, F3-D5 de Delaunay ; C3 à E3 et E4 à D5 neufs dans le deuxième rang. Reste de Delaunay.						
<b>Dessus de Flûte</b>	<b>8</b>	A partir de C3, 7 tuyaux d'Isnard, reste neuf en copie.						
<b>Prestant</b>	<b>4</b>	C1 à H1 en façade, C2 à G#2 neufs, A2 à C#3 de Poirier, reste de Delaunay sauf 4 dessus neufs.						
<b>Nazard</b>	<b>2 2/3</b>	Je neuf sauf 3 tuyaux de Delaunay						
<b>Bourdon</b>	<b>8</b>	C1 à F2 en bois de Poirier, C2 à G#2 neufs, A2 à C#3 de Poirier, reste de Delaunay sauf 4 dessus neufs.						
<b>Flûte à cheminée</b>	<b>4</b>	jeu neuf.						
<b>Doublette</b>	<b>2</b>	reste 13 tuyaux de Delaunay, reste neuf.						
<b>Tierce</b>	<b>1 3/5</b>	Delaunay de A1 à C3, reste neuf.						
<b>Larigot</b>	<b>1 1/3</b>	18 tuyaux de Delaunay, reste neuf.						
<b>Fourniture</b>	<b>3 rgs</b>	1 <sup>er</sup> rang : 9 tuyaux de Poirier, 1 neuf, reste de Micot. 2 <sup>e</sup> rang : 7 tuyaux de Poirier, un neuf, reste de Micot. 3 <sup>e</sup> rang : 10 tuyaux de Poirier, un neuf, reste de Micot.						
		<b>C1</b>	<b>F#2</b>	<b>F#3</b>				
		1	2	4				
		2/3	1 1/3	2 2/3				
		1/2	1	2				
<b>Cymbale</b>	<b>3 rgs</b>	60% de Micot, 30% neufs, 10% Poirier.						
		<b>C1</b>	<b>C#2</b>	<b>F#2</b>	<b>C#3</b>	<b>F#3</b>	<b>C#4</b>	<b>F#4</b>
		1/2	2/3	1	1 1/3	2	2 2/3	4
		1/3	1/2	2/3	1	1 1/3	2	2 2/3
		1/4	1/3	1/2	2/3	1	1 1/3	2
<b>Trompette</b>	<b>8</b>	Poirier de C1 à H1, Isnard de C2 à H4, 3 aigus neufs.						
<b>Cromorne</b>	<b>8</b>	tuyaux de Delaunay sauf 4 neufs.						

**2e clavier - Grand orgue** – C1 à D5 avec C#1 – 51 notes.

<b>Cornet</b>	<b>5 rgs</b>	1er rang : C3 à D3 et D5 neufs, reste de Delaunay. 2 <sup>e</sup> rang : C3 à D3 neufs, reste de Delaunay. 3 <sup>e</sup> rang : Delaunay sauf C3 à D3 neufs. 4 <sup>e</sup> rang : de Delaunay sauf C3 à E3, F4 et G4 à D5 neufs. 5 <sup>e</sup> rang : C3 à C#4 et C#5 neufs, reste de Delaunay.					
<b>Montre</b>	<b>8</b>	Basses en façade de C#1 à G2. G3, F4, G4 et B4 de Delaunay. Reste neuf.					
<b>Bourdon</b>	<b>16</b>	C1 à F3 en bois de Poirier, F#3 à C5 de Delaunay, reste neufs.					
<b>Bourdon</b>	<b>8</b>	C1 à F#1 en bois de Delaunay, G1 à F2 neufs en bois, F#2 à C5 en métal de Delaunay, 2 dessus neufs.					
<b>Grosse Tierce</b>	<b>3 1/5</b>	Neuve					
<b>Dessus de Flûte</b>	<b>8</b>	Au C3. Deux dessus neufs, reste d'Isnard.					
<b>Flûte</b>	<b>4</b>	D1 à F1, D2 à F2, G2 et G#2 de Delaunay. Reste neuf.					
<b>Nazard</b>	<b>2 2/3</b>	C1 à H1 de Delaunay. Reste neuf					
<b>Doublette</b>	<b>2</b>	C#1, D1, C#2, e2, F#2, G#2 de Delaunay ; C1 d'Isnard ; G2, A2, H2 à F4, G4 à D5 de Poirier ; reste neuf.					
<b>Tierce</b>	<b>1 3/5</b>	Neuf sauf E1 et F1 de Delaunay.					
<b>Quarte</b>	<b>2</b>	C2 à H2, C#3 à G3, A3 à G4 de Delaunay ; reste neuf.					
<b>Flageolet</b>	<b>1</b>	jeu neuf reconstitué					
<b>Fourniture</b>	<b>4 rgs</b>	De Micot sauf 28 tuyaux de Poirier et 8 tuyaux neufs dans les dessus					
		<b>C1</b>	<b>F2</b>	<b>F3</b>			
		1 1/3	2 2/3	5 1/3			
		1	2	4			
		2/3	1 1/3	2 2/3			
		1/2	1	2			
<b>Plein jeu</b>	<b>4 rgs</b>	jeu neuf. Reconstitution d'un plein jeu XVIIe de Delaunay.					
		<b>C1</b>	<b>C2</b>	<b>C3</b>	<b>C4</b>	<b>F4</b>	
		1 1/3	2	2 2/3	4	4	
		1	1 1/3	2	2 2/3	2 2/3	
		2/3	1	1 1/3	2	2 2/3	
		1/2	2/3	1	1 1/3	2	

<b>Cymbale</b>	<b>4 rgs</b>	jeu de Micot sauf 12 tuyaux de Poirier pour C1, C#5 et D5																																			
		<table> <thead> <tr> <th>C1</th> <th>C2</th> <th>F2</th> <th>C3</th> <th>F3</th> <th>C4</th> <th>F4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2/3</td> <td>1</td> <td>1 1/3</td> <td>2</td> <td>2 2/3</td> <td>4</td> <td>5 1/3</td> </tr> <tr> <td>1/2</td> <td>2/3</td> <td>1</td> <td>1 1/3</td> <td>2</td> <td>2 2/3</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>1/3</td> <td>1/2</td> <td>2/3</td> <td>1</td> <td>1 1/3</td> <td>2</td> <td>2 2/3</td> </tr> <tr> <td>1/4</td> <td>1/3</td> <td>1/2</td> <td>2/3</td> <td>1</td> <td>1 1/3</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	C1	C2	F2	C3	F3	C4	F4	2/3	1	1 1/3	2	2 2/3	4	5 1/3	1/2	2/3	1	1 1/3	2	2 2/3	4	1/3	1/2	2/3	1	1 1/3	2	2 2/3	1/4	1/3	1/2	2/3	1	1 1/3	2
C1	C2	F2	C3	F3	C4	F4																															
2/3	1	1 1/3	2	2 2/3	4	5 1/3																															
1/2	2/3	1	1 1/3	2	2 2/3	4																															
1/3	1/2	2/3	1	1 1/3	2	2 2/3																															
1/4	1/3	1/2	2/3	1	1 1/3	2																															
<b>Tiercelette</b>	<b>3 rgs</b>	Jeu neuf.																																			
		<table> <thead> <tr> <th>C1</th> <th>C2</th> <th>C3</th> <th>C4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4/5</td> <td>1</td> <td>1 3/5</td> <td>2 2/3</td> </tr> <tr> <td>2/3</td> <td>1</td> <td>1 1/3</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1/3</td> <td>2/3</td> <td>1</td> <td>13/5</td> </tr> </tbody> </table>	C1	C2	C3	C4	4/5	1	1 3/5	2 2/3	2/3	1	1 1/3	2	1/3	2/3	1	13/5																			
C1	C2	C3	C4																																		
4/5	1	1 3/5	2 2/3																																		
2/3	1	1 1/3	2																																		
1/3	2/3	1	13/5																																		
<b>Trompette</b>	<b>8</b>	Delaunay sauf C#1, D1 et G1 de Poirier ; F3, G »3, F4 ; C5 à D5 neufs.																																			
<b>Clairon</b>	<b>4</b>	C1, C#4, E4, F#4, G#4 et A4 de Delaunay ; reste neuf.																																			
<b>Deuxième Trompette</b>	<b>8</b>	C1 à C2 de Poirier ; C#2 à E3 et F#3 à B3 d'Isnard ; reste neuf.																																			
<b>Voix humaine</b>	<b>8</b>	F#1 à C5 d'Isnard ; reste neuf.																																			

**3e clavier - Récit** – G2 à D5 – 32 notes.

<b>Cornet</b>	<b>5 rgs</b>	jeu neuf
<b>Trompette</b>	<b>8</b>	Neuve sauf E3 à C5 de Micot
<b>Hautbois</b>	<b>8</b>	Jeu de Poirier

**4e clavier - Echo** – C2 à D5 – 39 notes.

<b>Cromorne</b>	<b>8</b>	Jeu neuf																				
<b>Sifflet</b>	<b>1</b>	jeu neuf																				
<b>Cymbale</b>	<b>3 rgs</b>	neuve																				
		<table> <thead> <tr> <th>C2</th> <th>C3</th> <th>G3</th> <th>C4</th> <th>G4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2/3</td> <td>1</td> <td>1 1/3</td> <td>2</td> <td>2 2/3</td> </tr> <tr> <td>1/2</td> <td>2/3</td> <td>1</td> <td>1 1/3</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1/3</td> <td>1/2</td> <td>2/3</td> <td>1</td> <td>1 1/3</td> </tr> </tbody> </table>	C2	C3	G3	C4	G4	2/3	1	1 1/3	2	2 2/3	1/2	2/3	1	1 1/3	2	1/3	1/2	2/3	1	1 1/3
C2	C3	G3	C4	G4																		
2/3	1	1 1/3	2	2 2/3																		
1/2	2/3	1	1 1/3	2																		
1/3	1/2	2/3	1	1 1/3																		

<b>Tierce</b>	<b>1 3/5</b>	D2 à D3, E3 à F#3 et D4 de Delaunay. Reste neuf.
<b>Doublette</b>	<b>2</b>	D2 à E3, F3, A3 à H3, C#4 à G4 et A4 de Delaunay. Reste neuf.
<b>Nazard</b>	<b>2 2/3</b>	C#2 à F2, G#2 à E4, F#4 et G# 4 à B4 de Delaunay. Reste neuf.
<b>Prestant</b>	<b>4</b>	E2, G#2 à D3, Ca, D#4 à F4 et A4 à C5 de Delaunay ; reste neuf.
<b>Bourdon</b>	<b>8</b>	C3 à C5 de Delaunay. Reste neuf.

**Pédale** – C1 à F3 – 30 notes. Deux pédaliers interchangeable, un à la française, l'autre à l'allemande.

<b>Flûte</b>	<b>16</b>	de Poirier sauf C#1 neuf.
<b>Flûte</b>	<b>8</b>	C1 à E1, F#1, G#1 et B1 à C#2 de Poirier ; F1, A1, D#2 et F2 à D3 de Delaunay. Reste neuf.
<b>Flûte</b>	<b>4</b>	C1 à G2 de Poirier. Reste neufs.
<b>Bombarde</b>	<b>16</b>	C#1 à E1 de Poirier ; F1 à C2 d'Isnard ; C »2 à C3 de Delaunay ; Reste neuf
<b>Trompette</b>	<b>8</b>	C1 à D# de Poirier ; F1 à C2 d'Isnard ; C#2 à C5 de Delaunay ; reste neuf
<b>Clairon</b>	<b>4</b>	C1 à A1 d'Isnard ; reste neuf.

- e) **Tuyauterie** : Elle est de belle qualité. Le facteur Grenzing après le reclassement de toute la tuyauterie ancienne et sa restauration a du repenser entièrement l'instrument, dresser les plans d'alimentation, de la mécanique, des sommiers, de parfaire la restauration de la tuyauterie, de mettre au point les délicates questions des anches, de l'intégration des tuyaux de Poirier, d'assumer le compromis Delaunay-Micot, de concevoir et de construire les jeux neufs et les tuyaux neufs dans l'esprit, de réaliser toute la mécanique. L'harmonie fut ébauché avec beaucoup de prudence par approches successives et après avoir visité les orgues de Saint Maximin, Saint Chinian, Vabres, Saint Pons, Rieux-Volvestre, etc... où il restait des tuyauteries Delaunay, Micot et Isnard. Les pieds un peu fermés laissaient présager une pression un peu forte, mais sans exagération, et tout en maintenant les bouches plutôt basses, conformément aux tuyaux témoins, le son a pris de l'enveloppe, du brillant et du moelleux après plusieurs essais à une pression avoisinant les 82 mm de hauteur d'eau. Le résultat est d'une grande beauté. Le pari était difficile à tenir : retrouver le Delaunay tout en retrouvant aussi le Micot, sans le compromettre. En jouant l'orgue, en l'écoutant on s'aperçoit que ce pari a été tenu.

Tempérament de l'orgue de Saint Pierre :



Quinte	C G ;D A	presque ton moyen	C E	tierce petite
	A E	presque ton moyen	G H	tierce presque juste
	E H	ton moyen	D F#	tierce presque juste
	B F#	ton moyen	A C#	tierce juste
	F#C#	ton moyen	E G#	tierce petite
	C# G#	quinte outrée	F A	tierce presque juste, plus petite que D F#
	G# D#	quinte du loup		
	C F	presque ton moyen		

- f) **Accouplements** : Pos / GO à tiroir
- g) **Tirasses** : GO par tirant de registre
- h) **Combinaisons** :
- i) **Expression** :
- j) **Trémolo-Tremblant** : Tremblants fort et doux par tirants de registres.
- k) **Divers** :
- l) **Console** : en fenêtre, au centre du soubassement. 4 claviers de 51 notes avec feintes en ébène avec filets et naturelles en sapin plaquées d'os. Les touches sont aux côtes anciennes (octave 162 mm, palettes 36, 35, 32, 30 ; feintes 55, 48, 40, 35 en allant vers le haut). Les frontons sont à pans coupés. Deux pédaliers de 30 notes interchangeable. Jeux disposés sur des montants de part et d'autre des claviers. Tirants carrés, pommettes chantournées en noyer, nom des jeux sur des étiquettes en papier ancien, selon le modèle des étiquettes restantes de Delaunay.



*Disposition des jeux à la console :*

Cymbale	Nazard 2'2/3	Tierce	Écho	Écho	Sifflet	Tremblant Doux	Bourdon 8'
Hautbois	Trompette 8'	Cornet	Récit		Cromorne	Prestant 4'	Doublette 2'
Quarte 2'	Doublette 2'	Montre 8'	Grand Orgue	Grand Orgue	Cornet V	Flageolet 1'	Nazard 2'2/3
Bourdon 8'	Grosse Tierce	Petit Bourdon 4'			Flûte 8' (C3)	Prestant 4'	Bourdon 16
Fourniture IV	Cymbale IV	1 <sup>re</sup> Trompette 8'			Plein-Jeu IV	Tiercelette III	Tierce 1'3/5
Flûte 16'	Flûte 4'	Flûte 8'	Pédale		Clairon 4'	Voix humaine 8'	2 <sup>e</sup> Trompette 8'
Doublette 2'	Prestant 4'	Bourdon 8'		Pédale	Bombarde 16	Clairon 4'	Trompette 8'
Cornet III	Cymbale III	Cromorne 8'	Positif de dos	Positif de	Nazard 2'2/3	Flûte à cheminée 4'	Fourniture III
Tremblant fort	Larigot 1'3/5	Tirasse G.O.		Dos	Tierce 1'3/5	Trompette 8'	Flûte 8' (C3)

- m) Traction des claviers :** Mécanique neuve, directe et suspendue pour le G.O. avec abrégé en chêne, foulante pour le Positif avec pilotes, abrégé de 12 notes et balanciers en éventail, directe pour le récit en mitre, avec un petit abrégé en fer, à balanciers en éventail pour l'écho avec un abrégé de 6 notes, et par triple abrégé vertical à la pédale (sur un modèle de Poitiers) abrégé au-dessus du pédalier, abrégé de renvoi de chaque côté d'équerre avec abrégé sous sommiers.
- n) Traction des jeux :** Tirage de jeux avec pilotes tournants octogonaux en chêne sauf pour le récit en fer forgé carré, sabres et bras en fer, tirants de registres de section carrée.
- o) Sommiers :** A gravures et registres coulissants : Deux sommiers au GO, un au Positif, un à l'Echo et un au récit construits par Grenzing selon les techniques et les critères de la facture ancienne (respect des largeurs et profondeurs de gravure : GO, 63 mm ; Pos, 55 mm ; Écho 50 mm ; respect de la disposition des notes et des jeux du XVII<sup>e</sup>s.). Les deux sommiers de Pédale sont de Boisseau.
- p) Soufflerie :** Ventilateur électrique ; Vents séparés mais par choix des types de soufflets, à lanternes au GO et cunéiformes à un pli pour les autres claviers et la pédale.

#### IV – DOCUMENTATION

- a) Bibliographie :** Inventaire des orgues en Midi-Pyrénées (Haute-Garonne - Toulouse 1982).  
L'orgue de Saint-Pierre des Chartreux de Toulouse par J.P. Decavèle - Éd. par Orgues Méridionales - 2, rue d'Aquitaine ; 31200 TOULOUSE (épuisé) 1983 avec historique complet, détails techniques sur la restauration, plans et tailles, documents d'archives.  
« la facture d'orgue en Midi-Pyrénées, Jungk, Feuga, Maucourt », ERPO, 2003
- b) Relevés :** Documentation : J.P. Decavèle ; Photos : J-P. Romeu et J-B. Dupont.

#### V – RENSEIGNEMENTS DIVERS

##### **a) Relevé de l'orgue avant démontage :**

**1° clavier - Grand-Orgue -** 54 notes (Sommiers à gravures, refaits par Poirier en 1853)

**Cornet V rangs** (en grande partie 17° Delaunay) ; **Montre 8** (17° sauf basses en façade) ; **Prestant 4** ( 17° sauf basses en façade) ; **Salicional 8** (19° Poirier au ton) ; **Bourdon 16** (basses en bois 19°, reste en Plomb ancien) ; **Bourdon 8** (basses en bois 19°, reste métal martelé 17°) - **Registre Libre** ; **Tierce 1 3/5** (ancien salicet Puget) ; **Nasard 2 2/3** (étoffe martelée 17° Delaunay) ; **Grande Tierce 3 1/5** (moderne) ; **Doublette 2** (en partie Delaunay, reste 19° Poirier) ; **Fourniture IV rangs** (Micot homogène et complet) ; **Registre libre** (pour Bombarde) ; **2° Trompette** (19e Poirier) ; **1° Trompette** (Delaunay, anches d'origine, quelques tuyaux Isnard) ; **Clairon 4** (Delaunay, anches d'origine sur quelques tuyaux).

**2° clavier - Positif -** 54 notes - (Sommier idem).

**Cornet V rangs** (jeu homogène 18°) ; **Montre 8** (ancien Dessus Flûte 8, étoffe, quelques basses modernes en façade) ; **Prestant 4** (17°, quelques basses 19° en façade) ; **Gambe 8** (19°) ; **Bourdon 8** (17°) ; **Nasard** (tuyaux diverses origines Puget) ; **Larigot** (moderne) ; **Tierce** (tuyaux anciens mais de principaux modifiés par Puget) ; **Fourniture III rangs** (18° Micot sauf quelques tuyaux) ; **Doublette** (18° mais à la place de la Cymbale disparue - trous visibles sur sommier) ; **Trompette 8** (18°, anches et languettes Puget) ; **Cromorne 8** (17°, certainement noyaux Isnard, anches et languettes changées par Puget).

**3° clavier - Récit** (de Jungk) - 42 touches.

**Flûte harmonique 4** (19e) ; **Bourdon 8** (19e) ; **Flûte 4** (moderne) ; **Quarte 2** (Delaunay 17° ancien jeu G.O) ; **Registre libre** ; **Cornet III rangs** (Delaunay 17°) ; **Trompette 8** (19°) ; **Hautbois 8** (Poirier 19°) ; **Clairon 4** (pas d'unité, Puget) ; **Voix humaine 8** (Micot 18°, anches et languettes d'origine).

**Pédalier** droit à l'allemande - 30 notes - (2 sommiers 25 notes de Poirier - Traction électrique complément aigu sur moteur).

**Flûte 16 et Flûte 8** (tuyaux anciens, d'autres 19° en bois) ; **Bombarde 16** (ancienne Delaunay y compris anches, autrefois Trompette avec ravalement au Fa) ; **Trompette 8** (ancienne Delaunay y compris anches, autrefois Clairon avec ravalement au fa) ; **Clairon 4** (moderne).

#### **b) L'ancien orgue des Jacobins**

Copie du devis de Robert Delaunay, facteur d'orgues, publié par M. Pierre Salies, dans «l'Autre», organe de la Société des Amis du Vieux Toulouse (No 291, Mai 1960). Contrat passé le 13 mars 1677.

#### **Grand-Orgue :**

- 1 Une montre sonnante de huit pieds en résonance, qui sera faite d'estain bien bruni.
- 2 Un gros bourdon de 8 pieds bouché sonnante de 16 qui sera fait d'estofe c'est-à-dire de plomb blanchi et les deux basses octaves bois de tilh.
- 3 - Un petit bourdon de quatre pieds bouché sonnante de 8 qui sera fait d'estofe et la basse octave de bois de tilh.
- 4- Un prestan ou quatre pieds en résonance qui sera fait d'estain au cors sur un pied d'estofe.
- 5 - Un cornet de cinq tuyaux pour touche comansant en E mi la du milieu du clavier qui sera de vingt une touche et d'estofe.
- 6 - Une flutte de deux pieds bouché sonnante qui sera d'estofe.
- 7 - Un gros nazard qui sera d'estofe.
- 8 - Une doublette sonnante de deux pies en résonance qui sera d'estain au cors sur un pie d'estofe.
- 9 - Une carte de nazard ou petite flutte sonnante de deux pieds ouverts qui sera faite d'estofe.
- 10 - Une grosse tierce qui sera faicte d'estofe.
- 11 - Un petit nazard ou larigot qui sera d'estofe.
- 12 - Une tierselette de deux tuyaux pour touche.
- 13 - Une grosse fourniture de deux tuyaux pour touche qui seront d'estain au cors sur un pied d'estofe.
- 14 - Une petite fourniture de trois tuyaux pour touche qui sera d'estain au cors sur un pied d'estofe.
- 15 - Une simballe de quatre tuyaux pour touche qui seront d'estain au cors sur un pied d'estofe.
- 16 - Une trompette sonnante de huit piedz qui sera d'estain, les langues et anches de leton et la bouette d'estofe.
- 17- Un clairon sonnante de quatre pieds qui sera d'estaing, les anches et langues de leton et la bouette d'estofe.
- 18 - Une voix humaine sonnante de 8 pieds qui sera aussy d'estain, les langues et anches comme les précédentes, avec le saumier dudit grand orgue pour porter et faire sonner tous les jeux avec un roussignol qui sera porté sur une bouette séparée du saumier et un tramblant à vend perdu un autre à vent couvert.

#### **Positif**

- 1 - Une monstre sonante de quatre piedz en raisonnance qui sera d'estain bien bruni.
- 2 - Un bourdon de quatre piedz bouché sonant de huit qui sera d'estofe et la basse octave de bois de tilh.
- 3 - Une flutte de deus pieds bouché sonante de quatre qui sera d'estofe.
- 4 - Un nazard qui sera faict d'estofe.
- 5 - Une doublette qui sera faite d'estain au cors sur pied d'estofe.
- 6 - Une tierse qui sera faicte d'estofe.
- 7 - Un flajoulet qui sera faict d'estofe.



8 - Un petit cornet de trois tuyeaux pour touche comansant ainsin que le grand qui sera fait d'estofe.

9 - Une fourniture de trois tuyeaux pour touche qui sera d'estain au cors sur un pie d'estofe.

10 - Une simballe aussy de trois tuyeaux pour touche qui sera d'estain au cors sur un pied d'estofe.

11 - Un gros Cromhorne sonant de huict piedz qui sera d'estain, les langues et anches de leton sur une bouette d'estofe.

12 - Un petit cromorne sonant de quatre pieds qui sera d'estain, les langues et anches de leton sur une bouette d'estofe avec le saumier des jeux.

**Pour l'orgue d'Eco**, il y aura 37 touches et 7 jeux, scavoir un bourdon, un prestant, une doublette, un nazard, une tierse, une simballe de trois tuyeaux pour touche et un cromorne, le tout fait d'estofe.

**Pour les Pédalles**, il y en aura 18 pédalles de flutte sonante de huict piedz ouvertz qui seront de bois de tilh, - plus 18 pédalles de quatre piedz ouverts qui seront aussi de boisde tilh, - plus 18 pédalles de trompette qui seront faites d'estain les langues et anches de leton et la bouette d'estofe.

**Plus** faire le saumier d'éco et celui de pédalles avec trois claviers d'os et les faintes de vene ; les claviers du grand orgue et du positid se joueront à la foix a scavoir de quarante huict touches chaque clavier et trante sept pour l'orgue d'éco. Comme cy dessus avec les mouvemens pour faire jouer led. orgue Lesd. pédalles ne tiendront pas au clavier.

**Plus** il faira cinq souffetz de cinq piedz de long et de deux et demy de large bois de tilh.

Plus les saumiers comme ci dessus a porte vens et claviers aussy bois de tilh. Les dessoubz des saumiers seront revêtus de cuir qu'il dispozera les bouettes des saumiers d'une manière ou l'on puisse y mettre la main quand il le faudra et qu'il sera necessaire. Et tout le reste pour faire sonner lesd. orgues a la réserve de la tribune et cabinet que les religieux dud. couvent fairont faire.

### c) L' orgue de Saint-Pierre

*Fonds Dominicain - Côte H XVII - Réfection Micot 1783.*

**En premier lieu**, il s'engage et il s'oblige à faire les réfections et réparations suivantes à l'orgue de l'église de la communauté : consistant en premier lieu à lever généralement quelconque tous les tuyaux de la dite orgue de dessus les sommiers tant du grand buffet que celui du positif pédalles, le cornet d'écho pour en oter toute la poussière, ce pour ressouder et arrondir tous ceux qui en auront besoin pour les faire bien parler.

**En second lieu** les tuyaux du buffet de la montre du grand orgue et ceux de la montre du buffet du positif seront ôtés de leur place pour être reblanchis le mieux qu'il se pourra, ce pour ressouder ceux qui ne parlent pas pour les faire parler.

**En troisième lieu sera** (page 2) fait à neuf trois claviers de quarante huit touches chacun qui seront ainsy sur chassis de bon bois de chaine ou de chataigner, les toniques seront plaquées d'ébènes bien noir et les dièzes et bemols seront plaqués en os, les claviers seront bien doux et faits proprement.

**En quatrième lieu** sera fait à neuf trois soufflets de huit pieds de longueur sur trois pieds, neuf pouces largeur à trois plis saillants le tout en bon bois de sapin de Hollande bien sec sans gerçure ny aubier, les tables des soufflets auront un pouce dix lignes d'épaisseur et seront exactement doublés en dedans de parchemin bien collé ainsy que les plis et replis ; les peaux seront doublés aux ailes, rabats et coins avec des brides et liens nécessaires et convenables pour les rendre bons et solides ; les bascules pour les faire jouer seront faites à neuf d'une bonne force et proportionnées aux dits soufflets.

**En cinquième lieu**, tout le mécanisme de la dite orgue sera bien réparé les tirants et les boutons qui manquent seront remis, les registres qui sont trop durs à tirer et à repousser (page 3) seront adoucis et on empêchera autant qu'il se pourra que les registres ne tirent plus les uns sur les autres.

**En sixième lieu** les deux trompettes de la grande orgue seront relanguées et assujetties ainsi que les coins et rasettes pour qu'elles tiennent mieux l'accord ; les tuyaux des trompettes qui sont trop courts seront allongés pour leur donner une bonne harmonie ; la même opération sera faite à la trompette et au clairon des pédales ainsi qu'à la trompette et au cromorne du positif. La voix humaine de grande orgue sera refaite à neuf, le corps de la dernière octave du côté des dessus du clairon de la grande orgue seront aussi refaits à neufs ayant été coupés trop court.

**En septième lieu** tous les tuyaux qui composent la dite grande orgue seront remis à leur place bien solidement arrêtés dans leur crible ou faux sommier. Après avoir été bien embouchés, tous les dits tuyaux tant jeux de mutation que jeux d'hanches seront bien égalisés de force et d'harmonie (page 4) donnant du moieux et du brilleux à la dite orgue et bien accordés sur une bonne partition le tout à dire d'experts connaisseurs dans cet art. Enfin l'orgue totale sans distinction ny exception ou réserve quelconque sera mise en bon état le en entier autant qu'elle est susceptible de l'être moyennant la somme de treize cens cinquante livres seulement: le Réverend Père syndic ne s'engageant point a payer aucune somme supérieure à celle-cy dessus convenue sous quelque pretexte que ce soit ; laquelle somme de treize cens cinquante livres sera payée par le Réverend père syndic au dit sieur Micot, savoir la moitié qui est six cens soixante quinze livres après que la dite orgue sera finie et reçue. Et l'autre moitié qui est aussy six cens soixante quinze livres six mois après la réception de la dite orgue le dit Sieur Micot s'obligeant d'y travailler au plus tôt soit aux refactions soit aux réparations, de ne pas les discontinuer après qu'il les aura commencées afin que le tout soit entièrement finy partout le mois de may prochain. Comme aussy est convenu (page 5) que le Cornet d'Echo sera placé sur le haut dans l'intérieur du Buffet de la Grande-Orgue dans la tourelle du milieu, un cornet de Récit de l'étendue de trente touches commençant en ce sol ut d'en haut, se finissant au G ré sol de la seconde octave ; et qu'il sera fait à neuf une trompette de Récit de trente tuyaux qui sera mise à la place du cromorne supprimé devenant inutile dans cette partie de Cornet de Récit. Convenu encore que le dit sieur Micot s'engage d'entretenir la dite orgue en bon état c'est à dire comme il l'aura laissée après qu'elle aura été réparée et augmentée, laquelle il s'engage de repasser généralement à l'accord une fois chaque année et les jeux d'anches la veille de toutes les fêtes particulières de la dite communauté et au cas que le dit Sieur Micot soit absent de cette ville il s'oblige de mettre à sa place une personne intelligente pour accorder les jeux d'anches moyennant la somme de soixante livres par année payable à compter d'une année après le jour que la dite orgue sera remise c'est à dire à la fin de la (page 6) seconde année, ce ainsy consécutivement les années suivantes et au cas que le dit Sieur Micot ne fit pas l'ouvrage ci dessus convenu qui est de repasser entièrement l'instrument à l'accord la dite orgue une fois chaque année et les jeux d'hanche la veille des festivités le dit Réverend Père syndic sera en droit de luy refuser son payement annuel de soixante livres. Nous soussignés faisons pour l'observation de l'exécution des présentes conventions nos obligations respectives de droit fait double à Toulouse ce dix-huitième décembre mil sept cens quatre vingt trois. Convenu encore que le claveir des pendales en ravalement sera fait à neuf d'une meilleure proportion qu'il n'est.

F. Ant. Seingla, Syndic des ff. Prêcheurs  
Micot, Facteur d'Orgues.

**d) Reçu de Micot et Fils**

J'ay reçu du Réverend pere Singla syndic de la communauté des Réverends peres dominiquains de Toulouse la somme de septs cents livres pour moitier du payement de celle de quatorze cents livres suivants la pollice passés entre nous du dix huitième decembre mil sept cent quatre vingt trois pour la refection et reparation que j'ay faites à l'orgue, a toulouse ce 10 octobre 1784.

Micot

(Signature de Micot Fils)

**e) Rapport de J. B. Micot sur les orgues de Toulouse - 26 Prairial An 4**

*(Archives Municipales de Toulouse).*

Cinquièmement nous serions transportes à la Cy devant Église des Chartreux, Cedée à la Cy devant Parroisse de St-Pierre des Cuisines, ou montes au jubé au dessus de la Porte du Choeur des Freres, aurions verifié un orgue dite grand huit pieds, dont le Buffet du grand orgue a dix huit

pieds de largeur, soutenu par un soubassement d'onze pieds de hauteur, la Montre a cinq tourelles separées par quatre platefaces sur clairevoyes. Le Positif a neuf pieds de largeur, trois tourelles et deux platefaces. Cet instrument a trois Claviers. Celui de la Grand orgue est de quatre octaves ou de quarente huit touches, faisant parler dix sept jeux, Bourdon de huit pieds bouché sonnans seize, Bourdon de huit, montre de huit, Prestent, doublette, flutte, Arigot, quarte de nazard, Tierce Nazard, Premiere Trompette, Seconde Trompette, Clairon, Voix humaine, Fourniture, Cymbale, Grand Cornet et un Tremblant doux, le Clavier du Positif a aussi quarante huit touches, et est composé de douse jeux, Bourdon de huit, prestent, Doublette, flutte, Arigot, Tierce, Nazard, Cornet Trompette et Cromhorne. Le clavier de Récit dessend en Sol au dessous de l'ut du milieu du clavier composé de trente touches, il fait parler trois jeux, un Prestent sans registre, un Cornet de Récit et une Trompette de Récit.

Cet instrument a un clavier de pédales séparées, composé de vingt quatre marches, començant au fa du grand ravalement dans le bas, et finissant en Mi dans le haut ; il fait parler quatre jeux, une Pédale de huit pieds ouvert, une de quatre, Pédale de Trompette, et Pédale de Clairon ; le Ravalement de la Trompette en dessous de L'ut est en tuyeaux de bois en tout trente six jeux. La soufflerie a trois soufflets de huit pieds de longeur sur trois pieds neuf pouces de largeur les banecules jouent dans des jumelles.

Cette orgue l'une des plus complettes de cette contrée de l'harmonie la plus parfaite ; avait été augmentée par les ci devant jacobins, et vient de l'être de nouveau, d'un plein jeu neuf en étain de Cornouailles de quatorze tuyeaux par touche. Le buffet est en bois de noyer bien conservé. La menuiserie en est bien traitée, la grande quantité de sculpture qui la décore, quoique médiocre ne laisse pas cependant de produire un bon effet. Le buffet avec ses ferrures évalué à la somme de Mille Livres, le mécanisme tuyeaux et soufflerie à la somme de Quatre mille livres en tout Cinq Mille livres.

#### **f) Devis Montlezun.**

Rapport et Devis sur la réparation de l'orgue de la paroisse de Saint-Pierre de Toulouse présentés au Conseil de Fabrique après mure vérification de l'ouvrage faite en son temps par Jean-Auguste Montlezun, organiste, facteurs d'orgues à Toulouse - Rue des arts - Numéro 11 .

Mandé à vérifier et à présenter mon devis pour la réparation de l'orgue ci-dessus désigné, nous avons procédé à la vérification minutieuse de l'instrument en présence de monsieur D'aubuisson Curé, président et délégué de la fabrique à cet effet, homme tres apte par ses connaissances, à saisir toutes les observations les plus abstraites, que présentait sur les lieux même l'examen successif et la nature des réparations.

Au premier aspect, nous avons été d'abord frappés de la quantité prodigieuse de poussiere qui encombrait la machine en général, mais surtout les tuyaux et les abords de leur souche assez voisine du faux sommier, où l'épaisseur de poussiere et des toiles d'araignées est immense, ce qui nous à fait juger d'abord qu'il y avait longues années que l'orgue n'avait pas été relevé ; Jugement qui a été confirmé par l'assertion que rien n'y avait été fait depuis son placement, et que dès lors, outre que son accord devait avoir entièrement disparu par la quantité de poussiere et autres vilainies attachées à l'intérieur des tuyaux, qui en changeant leur capacité devait nescessairement en dénaturer le son ; il devait de plus y avoir un trez grand nombre entierement muets, et que des lors il y avait lieu et urgence même de relever l'orgue de toutes pieces, de le nettoyer de la poussière dans toutes ses parties et de le repasser minutieusement à un accord général. Nous nous sommes convaincus de plus fort de la vérité et de la nescessité de cette réparation, lorsque nous avons fait successivement parler, tous et chacun des tuyaux de chaque jeu, qui par suite nous ont amené à d'autres observations, qu'il est inutile d'énumérer dans le léger rapport, et que les articles du devis expliqueront et atteindront nous nous bornerons donc à signaler un defficit de plusieurs tuyaux dans les jeux de Fourniture et Cimballe du positif et basse de Voix Humaine, un affaissement complet dans plusieurs gros tuyaux des basses de trompettes et des tuyaux de montre, un grand vice d'assujetissement dans presque toutes les flûtes en bois des pédales notamment celles de 4 pieds, qui ne sont posées qu'obliquement sur le vent et qui le prenant très imparfaitement, ne peuvent que rendre des sons où presque pas, où pas le moindrement harmonieux.

Le remontage des soufflets, en en recouvrant toutes les parties a neuf est chose presque urgente, vu la vétusté des peaux et leur activité de service le vent devenant bientôt insuffisant à

cause des pertes que leur vieillesse et les pores du bois ont fait naître, le déploiement d'un fort pli de plus par soufflet, donnerait un accroissement de vent dont l'orgue et le souffleur se trouveraient à merveille.

Enfin la faiblesse des ressorts du positif usés par les années exige un sondage nouveau, ou mieux encore un changement à neuf, de cette observation, résultent ces notes que la mollesse du ressort rend lentes à cesser de le faire entendre, contre le gré de l'organiste, et ce qui est bien plus désagréable encore cette continuité de tuyaux dissonants, qu'on a bien de la peine à faire taire pendant et après l'exécution d'un morceau de musique

Quelques soutiens à faire à des tuyaux qui n'en ont pas et dont le défaut d'équilibre pourrait amener la chute sur leurs voisins ce qui produirait des doubles dégradations.

Quelques déboscement de tuyaux en matière, quelques décollages de tuyaux en bois, de quelques portevents de montre où autres, le repollissage de la montre en général ; imbiber d'une huile cuite toute la superbe boiserie du buffet de l'orgue ; l'empêcher d'aller vers la destruction, au moyen de cette nourriture que recevrait le bois à la suite de laquelle, un vernis devait être passé, tant sur les nombreuses sculptures que sur la boiserie extérieure. Ce moyen non seulement prévient une décadence prochaine mais serait d'un aspect agréable dont les effets seraient séculaires.

Voilà en somme tous les principaux cas sur lesquels doit peser la réparation à faire à cet instrument ; les résoudre dans ce sens, c'est rétablir cet orgue dans le bel état de satisfaction qu'il faisait éprouver aux connaisseurs avant que cette quantité innombrable de tuyaux muets et discors ne lui eussent enlevé, cette primauté de rang qu'il partageait avec les meilleurs de la contrée, surtout pour la belle harmonie primitive, qui lui avait attiré l'admiration générale à sa juste titre.

#### **g) Devis pour la Réparation de l'Orgue de Saint-Pierre.**

##### **Article 1er :**

Recouvrir à neuf trois grands soufflets, revêtement général de peaux parchemins, et papiers doubles même sur toutes les lames, de manière à revêtir tout ce qu'ils ont de visible, et atteindre par ce moyen l'étanchement du vent qui pourrait s'échapper des moindres pores où trous de charançons dont ce vieux bois fourmille ; réparer leurs gosiers, leurs soupapes et leurs portevents respectifs jusqu'à l'entrée du vent dans les sommiers réparer le pivotage des leviers un peu usés, y faire des grenouilles en fer bridées par dessus de manière à le rendre doux et facile et d'une durée plus que séculaire enfin faire déployer un pli de par soufflet pour donner plus de volume au vent, faire, pour atteindre ce résultat, inappréciable, dans l'intérêt de l'instrument, tout ce qui leur sera utile au remaniement de la charpente, des coulissements, des leviers où de leurs brides de fer, le montant de cet article est de cy ..... 250F.

##### **Article 2 :**

Relevement général de l'orgue : Examen minutieux des jeux et de chaque tuyau en particulier, son remplacement partiel où total dans le cas de dégradation trop prononcée ; la remise en harmonies, égalisation des sons par un nouvel embouchement ; réforme complète des sons d'un très grand nombre de tuyaux d'anche par le changement des anches, languettes, rasettes, bagues, noyaux partout où besoin sera ; en un mot rétablir à neuf tous et chacun des tuyaux dans l'état de perfection et d'harmonie qui leur est propre : cy ..... 200 F.

##### **Article 3 :**

Nettoyement de la poussière de toute la machine ; vérification et redressement de toutes chapes, registres, sommiers et faux sommiers ; recollage des peaux où parchemins partout où leur état de vétusté l'exigera, réparation des soupapes, bourses, guidons, osiers, ressorts et tout ce qui se rattache à l'allée des sommiers ; substitution des clouds à vis aux clouds ordinaires partout où la solidité et la facilité de démontage l'exigera, enfin révision complète et mise en état de perfection des six sommiers qui composent l'orgue de Saint-Pierre, et qui sont les deux du grand orgue, les deux de pédales, celui du cornet de récit, enfin celui du positif ; nettoyage et égalisation des trois claviers de la main et de celui des pédales, le montant de tout cet article de porte : cy ..... 150 F.

##### **Article 4 :**

Remaniement général de tous les abrégés avec les additions nécessaires pour fixer fortement le point d'accroche, changer les pivotages de tous les rouleaux d'abrégés devenus par l'usage trop

laches dans leurs axes, ce qui contribue beaucoup au deffaut de précision et de promptitude d'abord, et ce qui notamment occasionne une partie du grand bruit de l'action des claviers ; rétablir la précision immédiate des mouvements en remplaçant les fils de laiton que leur état de vétusté rendrait peu propres à des remaniements reiterés. Diviser les verget- plusieurs endroits, et empecher par leur isolement le froissement entre elles, qui occasionne au clavier ce grand bruit qui tout en absorbant le son à l'organiste, l'empeche de s'entendre lui-même ; enfin reparation complete de tous les abreges et mouvemens machinés, du grand-orgue, positif, pédales et cornet de récit, y compris le tirage des jeux et tout ce qui s'y rattache, tels que tirans, pilotes tournans, bras de pilottes, traverses, bassecules, goupilles et balanciers, le tout avec remplacement d'axes aux divers noeuds de ces mouvements, s'ils étaient usés ou foibles. Montant de cet article : cy . . . . . 100F.

**Article 5 :**

Révision, réparation et remplacement par des neufs où besoin sera des innombrables portevents en matiere qui servent à faire parier les tuyaux de la montre, le bourdon de 16 pieds en bois ainsi que les 8 pieds, toutes les flutes des pedales, en un mot tous les tuyaux qui ne sont pas placés sur leur vent, c'est à dire sur les sommiers, ces portevents en partie scellés, écrasés, crevés ou décolés, sont la cause du silence d'un grand nombre de tuyaux, et souvent le rétablissement d'un seuls exigeant le déplacement de tous ceux qui l'entourent, rendent l'opération de cet article fort longue et presque toujours très dispendieuse, à raison des dégradations qu'elle entraîne . . . assujettissement en place des tuyaux Un peu forts par le bois et le fer de manière à conserver leur équilibre, et prévenir leur ruine à l'avenir ; révision et recollage en peau ou parchemin et à la colle forte de tous les grands portevents aboutissant aux divers sommiers, partout où besoin sera ; étanchement général de toutes les pertes de vent qui sont fortes et nombreuses dans l'intérieur de la machine, et notamment aux sommiers des pédales: Cet article y compris les cas imprévus et les bris inévitables dans le remaniement d'une si grande machine sera : cy . . . . . 150F.

**Article 6 :**

Faire et fournir en matière d'étain etoffé tous les tuyaux qui manquent à la basse des jeux de fourniture et cimballe du positif au nombre de 20 environ et trois qui n'existent pas également à la basse de voix humaine. Changer en tout ou en partie ceux des tuyaux de trompette et clairon qui se sont affaissés par leur propre poids, et leur deffaut de soutien pour en maintenir l'équilibre et que des cordes où autres attaches retiennent et préservent d'une chute très prochaine ; rétablir par la même opération plusieurs tuyaux de montre et notamment un des plus forts des grandes tourelles latérales, qui menace de chûter dans l'église très incessamment. Assujettir verticalement presque tous les tuyaux de flûte qui ne sont que posés obliquement, les fixer sur leur bois par tous les moyens propres à les y consolider, et a leur faire produire le son qu'ils doivent avoir passer des couches d'huile cuite sur toute la boiserie, l'en imbiber fortement de manière à faire bien revivre les veines d'un bois superbe par la nature, mais dont une plus longue négligence, pourrait non seulement détruire sa beauté, mais encore annéantir l'existence. Sur ces couches d'huile cuite, passer un vernis conservateur sur le tout, donner, si on le désire, une teinte couleur or a toute la sculpture dont la nature du bois de couleur blanche ne pourrait pas avoir le même ton de la boiserie naturelle, à moins d'une peinture à l'huile qui en égaliserait la teinte. Réparation et raccords de toutes les parties, de sculpture, qui manquent, ou qui pourraient être fracturées dans toute l'étendue du buffet d'orgue. Cet article est de : cy . . . . . 300F.

**Article 7 :**

Relever de place tous les tuyaux de la montre du grand orgue et du positif, les netoyer de la poussiere et des areignées ; les laver à l'eau de savon, les polir et brunir à neuf et les remettre en place. Accord général de tous les tuyaux formant tous les jeux des grand-orgue, positif, cornet de récit et pédales au nombre de deux mille 600 environ : cy . . . . . 400F.

Le total entier de la réparation telle que l'énoncent les articles du devis ci-dessus

Le total dis-je se porte à . . . . . 1 550F.

La susdite réparation dans tout son contenu, le sieur J. A. Montlezun s'engage à la faire dans l'espace de deux mois au plus à datter du jour des accords et pour le prix et somme de quinze cent

cinquante francs exigibles seulement après solution de l'ouvrage, le facteur ne faisant d'autre réserve que celle du souffleur à titre à la disposition pendant tout le temps qu'il faudra accorder seulement ; tous autres matériaux, fournitures échaffaudages et ouvriers quelconque étant à sa charge immédiate.

S'il est favorisé de la confiance de la fabrique, rien ne sera négligé par lui pour s'en rendre digne, sa seule ambition étant de travailler à la satisfaction complète des personnes qui l'employent, et ayant été assez heureux jusqu'à ce jour pour atteindre ce but dans les nombreuses opérations qu'il a faites, parce que son amour propre n'a fait reculer devant aucun sacrifice sa responsabilité de propriétaire.

Fait à Toulouse le 6 février 1839.

**J. A. MONTLEZUN**, Organiste, Facteur d'Orgues - Rue des Arts Numéro 11.

Nota : La perfection de l'orgue de Saint-Pierre est assez connue, pour qu'il me soit permis d'émettre ici le voeu de l'établissement en forme d'addition, qu'il conviendrait d'y faire, pour que cette pièce une des plus belles et des meilleures au loin dans les provinces ne laisse rien à désirer. Ce serait l'addition de cinq notes au dessus de tous les jeux pour établir en fa lorgue qui n'est qu'en ut et faciliter par cette addition l'exécution de toutes les pièces de musique quelconque un 2e point de perfectionnement serait l'établissement du cornet d'écho avec un quatrième clavier qui servirait à le faire mouvoir et le troisième article à ajouter serait un jeu de bombarde à la main qui donnerait cet éclat de son qui finissent le roi des instruments, l'établissement de cette augmentation serait d'autant plus facile à exécuter qu'il existe une doublure de trompettes au grand orgue qui servirait merveilleusement à insérer ce jeu à moindres frais. Resterait à faire encore un dernier vou se serait celui de la dorure de toute la sculpture de la façade qui viendrait faire du meilleur instrument le plus riche meuble qui existat dans ce genre.

Le dit : J. A. M.

**h) EXTRAIT SOMMAIRE DU RAPPORT ET DEVIS sur la réparation de l'Orgue, dressé sur l'invitation de la fabrique après mure vérification de l'ouvrage à faire.**

*Par Jean Auguste Montlezun, organiste et facteurs d'orgues - Rue des Arts No 11 à Toulouse.*

L'orgue dont il s'agit, appartenait aux Religieux Dominicains, qui l'ayant fait par eux-mêmes, n'avaient rien épargné pour en faire un bel et bon instrument : ainsi la haute perfection de ce qui existe dans l'orgue de Saint-Pierre, est assez connue pour qu'à la suite des réparations de la dernière urgence que nécessite son état actuel, il soit permis d'émettre le voeu de l'établissement de quelques mutations en augmentation qu'il conviendrait d'y faire, pour que cette pièce, une des plus belles et des meilleures qui existent dans les provinces, ne laissât rien à désirer.

Pour éviter les longueurs du raisonnement sur la matière, consigner dans le devis que j'ai sous les yeux, je vais droit au but, en me borne au seul énoncé des articles, en forme de titres.

**Extrait de l'Article 1er :**

Recouvrir à neuf trois grands soufflets pour un revêtement général de peaux, parchemin en papier double, même sur toutes les lames, de manière à revêtir tout ce qu'ils ont de visible.

Faire déployer un pli de plus, existant par soufflet, introduire aux bascules des grenouilles en cuivre et fer, pour donner de la précision aux pivotages. Remanier tout le système de charpente, à raison de ce triple déploiement.

**Article 2 :**

Relèvement général de l'orgue dans toutes ses parties, sa remise en harmonie par l'égalisation des sons, remplacement partiel ou total des tuyaux dans le cas de dégradation trop prononcée, surtout dans le jeu d'anche.

**Article 3 :**

Nétoyement minutieux de la poussière, révision complète de la machine, et mise en état de perfection des six sommiers et trois claviers de l'orgue.

**Article 4 :**



Remaniement général de tous les abrégés, bascule , vergette, en mouvement en général avec la mutation en addition nécessaire à leur précision.

**Article 5 :**

Révision, réparation en remplacement par du neuf ou besoin sera, des innombrables portes-vents tant en matière qu'en bois, dont le mauvais état rend tant de tuyaux muets, en altérant le vent d'une manière considérable ; assujettissement de tourner chacun des tuyaux avec minutie, fixité qui garantis la durée incalculable de ces sortes d'instruments.

**Article 6 :**

Faire et fournir en matière d'étain ou d'étoffe, tous les tuyaux qui manquent actuellement à l'orgue, surtout aux Jeux de fourniture et Cimbale du positif, à la voix humaine, en un mot aux divers jeux dont le nombre de tuyaux s'approche de trois mille ; r'appropriés tout le buffet ; réparation et r'accord de toutes les parties de sculpture qui manquent ; enduit général de couches d'huile, cuite pour nourrir et conserver la boiserie.

**Article 7 :**

Relever tout un chacun des tuyaux des montres, les réparer, les nettoyer, les polir et les brunir.

Accord général de tous les jeux de l'orgue existants, au nombre de 34, en haussant le diapason beaucoup trop bas, autant que faire se pourra :cette dernière clause des plus majeures, n'aurait lieu qu'autant que tout le contenu général ci avant et après, recevrait sa pleine et entière exécution.

**Article 8 :**

Parmi les divers points de perfectionnement et d'augmentation qui vont suivre, un surtout faciliteraient l'exécution de toutes les pièces de musique quelconque, ce serait l'addition de cinq notes au dessus de tous les jeux pour établir en Fa, étendue moderne, l'orgue qui n'est qu'en Ut, en dans cette augmentation de sommiers, y comprendra l'Ut dièze, de l'extrême basse également dans tous les jeux, note qu'en grande partie les anciens facteurs étaient dans l'usage de supprimer.

**Article 9 :**

Établir un Cornet d'Écho, avec son sommier respectif, son abrégé, son quatrième clavier et tous ses moyens d'exécution.

**Article 10 :**

Convertir une 2e trompette qui fait double emploi, en un jeu de bombarde à la main, par la suppression de l'octave supérieure et la création de l'Octave basse de 16 pieds : cette opération donnerait à cet orgue, ces éclats de sons qui finissent le roi des instruments.

**Article 11 :**

Faire descendre les pédales déjà en Fa bombarde jusqu'à l'Ut bombarde, par la création des cinq premiers tuyaux de 16 pieds et successivement les cinq de basses des trois autres jeux.

**Article 12 :**

Changement de système du clavier en abrégé de pédales, aujourd'hui en Fa, à ravalement et devant être converti en Ut ravalement bombarde, en tout 24 pédales.

**Article 13 :**

Ayant par l'exécution de l'article 11, converti les pédales existante en bombarde et trompette, il est de rigueur de compléter l'organisation, en y pratiquant deux jeux de plus, l'un de clairon raisonnant 4 pieds dans toute leur étendue, ainsi qu'une pédale de flûte de 4 pieds ouverts.

**Article 14 :**

Fabriquer, pour ajouter à la basse, tous les tuyaux respectifs, pour former l'Ut dièze qui manque à tous les jeux, tant au positif qu'au grand-orgue.

**Article 15 :**

Continuer au positif, en 8 pieds, l'octave basse de la trompette qui sera que répétée, et ne donne conséquemment l'effet que d'une basse de clairon.

**Article 16 :**

Établir au positif, à la place du Larigot, jeu qui existe déjà dans le grand-orgue, un jeu de clairon qui serait du meilleur effet.

**Article 17 :**

Établir également au sommier du récit, un jeu de hautbois de 35 notes en Sol, pour s'y combiner par une agréable variété avec les jeux de trompette, de flûte et de corne de récit existants.

**Article 18 :**

Les augmentations ci dessus se faisant comporteront un bien plus fort volume «en vent» qui nécessitera impérieusement l'addition de deux' grands soufflets de plus.

**Article 19 :**

A raison de l'exiguité de sa localité, changement de disposition de la soufflerie, de sa charpente et de ses moteurs, par l'introduction indispensable d'un quatrième et cinquième grand soufflet

**Article 20 :**

Changement de disposition dans la charpente des quatre claviers à la main, par l'addition aux sommiers de 6 notes supplémentaires, y compris l'Ut dièze basse, confection à neuf des quatre claviers machiner, les touches naturelles en ivoire et les dièzes en ébène.

**Article 21 :**

Conformément au style et à l'harmonie existante dans l'Église, faire dorer toute la sculpture et trophées de la façade de l'orgue. Dorer également toute la partie sculptée de la balustrade en fer qui flanque le positif et enchasse la base du Grand-Orgue dans sa sonorité, de manière à faire incontestablement d'un des meilleurs instruments le plus riche meuble qui existe dans ce genre.

**Article 22 :**

Le facteur soussigné promet et S'engage personnellement sous toute responsabilité et garantie de droit, à l'exécution ponctuelle des vingt un article ci dessus, le tout conformément aux règles de l'art et au matériaux de nature- supérieure, pour le prix en la somme totale de Dix mille francs, qui lui seront compter savoir : un tiers en commençant les travaux, le second tiers, avant achèvement, c'est-à-dire les travaux avancés, et le solde du troisième tiers après réception en parfait ouvrage, le tout sans intérêt ni charge quelconque de la part de la fabrique.

En foi de quoi fait et délivré le présent extrait de devis.

A Toulouse le 1 er avril 1842.

**J. A. MONTLEZUN**, Organiste, Facteur d'Orgues.

*Pour copie conforme : M. PIJON, Pdt de la fabrique.*

**i) Saint-Pierre - Orgue - Le 7 janvier 1849.**

**Registre des délibérations des fabriciens et marguilliers.**

«Sur un rapport détaillé par Monsieur le Curé le Conseil s'occupe ensuite de la réparation depuis longtemps projetée de l'orgue si souvent ajournée pour défaut de fonds, comme il. par les délibérations précédentes et en particulier celle du 7 avril 1846.

Vu la demande de l'organiste qui déclare ne pouvoir accorder l'orgue qu'avec la plus grande peine, vu la visite que la fabrique elle-même a faite dans l'intérieur de l'orgue pour constater l'état des dégradations, vue que cet instrument au témoignage des connaisseurs est un des plus beaux de tout le midi et qu'il y aurait par conséquent négligence coupable à prolonger encore l'époque de cette réparation ; le conseil décrète et délibère que les travaux à exécuter devront commencer le plus tôt possible et alloue à cet effet la somme de 500 francs résidu de ses épargnes et excédent des derniers trimestres. Monsieur le Curé est prié d'écrire aux principaux paroissiens pour les engager à contribuer aux frais de ladite réparation. Un tronc sera placé à la porte de l'Église à cet effet, et Monsieur le Curé s'engage, de voir en ville quelques personnes charitables qu'il présume devoir également souscrire pour une oeuvre si excellente dont chaque fabricant doit d'ailleurs s'efforcer de faire comprendre toute la nécessité.

Les travaux à exécuter est fixé dans l'ordre suivant

- 1 - Afin d'obtenir une plus grande puissance de vent, réparation de la soufflerie dans le système actuel avec addition de soufflets alimentateurs.
- 2 - Nettoyage de tous les tuyaux.
- 3 - Hausser l'orgue d'un demi-ton par la suppression de la note d'en-bas et l'addition de la note supérieure.
- 4 - Addition, si les fonds le permettent de cinq notes manquantes dans tous les jeux ainsi que les claviers avec leurs sommiers et mécanisme correspondants.
- 5 - Addition d'une boite d'expression.

6 - Toutes ces réparations doivent être faites par régie sous la surveillance de la fabrique et dans un temps plus ou moins indéterminé selon la rentrée des fonds et pour en assurer l'exacte confection.

7 - Les travaux sont confiés à M. Montlezun, Organiste et facteur d'orgues qui devra se conformer aux améliorations et modifications qui peuvent lui être indiquées.

8 - Si Monsieur le Curé rescoit qq. fonds à titre de bonnes oeuvres non spécifiées, il est prié d'en faire l'application à la susdite réparation.

**j) Saint-Pierre - Toulouse - Le 25 Juin 1850.**

**Délibérations des fabriciens.**

Le conseil sur les observations qui lui ont été faites par Monsieur Montlezun lui-même, croit devoir modifier la délibération du 7 janvier 1849 qui confiait à ce facteur la confection des travaux projetés de l'orgue, ses occupations ne lui permettant seulement que de surveiller, dans l'intérêt de l'instrument, les réparations qui doivent être faites, ce dont la fabrique lui sait très honoré. Aussi s'empresse-t-elle d'agréer à sa place le facteur qui lui est proposé par lui, comme très capable Monsieur Jungk, déjà nommé membre de la commission et facteur d'orgues à Toulouse, d'autant plus que le conseil municipal dans les délibérations du 22 du courant, en allouant la somme de 16 195 conformément au devis qui lui avait été demandé et qui est à la date ( . . . . . ) a chargé cet artiste distingué de la confection des dits travaux. Dès que Monsieur le Maire aurait définitivement traité avec lui et que les autorisations requises seraient accordées, le conseil de fabrique croit devoir remplir ici un devoir de justice en témoignant à la commune sa parfaite gratitude, à l'administration et au conseil municipal pour l'allocation précitée qui a été votée, nous devons le dire à la gloire de ces Messieurs à l'unanimité. Le traité subséquent fixera définitivement les conditions et clauses particulières auxquelles le facteur sera soumis et qu'il s'empressera, nous n'en doutons pas, de remplir avec exactitude, avec franchise et la loyauté qui le distingue., Ce travail sera un titre de plus à sa gloire et à sa renommée.

**k) Lettre de Puget**

A Monsieur L'Abbé Tournamille Chanoine  
Curé de l'Église Saint-Pierre à Toulouse.

J'ai l'honneur de vous soumettre le devis détaillé des travaux que nous allons entreprendre au grand-orgue de votre église, afin d'en rendre le service plus facile à l'organiste, aujourd'hui qu'il accompagne le lutrin avec le Positif qui n'est nullement disposé pour cela, et dont les sons mous et criards à la fois le rendent impropre à ce service.

Les diverses propositions que j'ai l'honneur de vous soumettre ne sont pas faites seulement en vue du moment et du service qu'on demande au Positif ; elles font partie d'un travail d'ensemble, et font que ce clavier sera complètement réparé et n'aurait pas besoin d'autre retouche, si on faisait une importante réparation à tout l'orgue.

L'instrument se compose de quatre parties : Récit, Positif, Grand-Orgue, Pédale ; toutes ont besoin de réparations et d'améliorations importantes. Nous commençons par le Positif qui sera ainsi fini.

1 er : Le jeu de Cymbale formé de 3 rangs de petits tuyaux aigus et très criards sera supprimé ; le nazard, jeu insignifiant, vieux et mauvais sera aussi supprimé.

2e Le jeu de Doublette sera déplacé et mis sur la chape de la Cymbale.

3e Sur les deux chapes réunies de Nazard et Doublette sera placé un Principal de 8 pieds, jeu de fond à la sonorité forte ; à cause du manque de place et aussi du manque de vent par les soupapes, les 12 notes graves de ce jeu communiqueront avec la Montre.

4e : Les jeux de Gambe de 8 et Salicional de 4 seront munis d'entailles accordaires : pour cela il faudra allonger quelques tuyaux et ajouter un des plus gros pour obtenir la longueur nécessaire.

5e : Il sera fait le même travail aux jeux de Montre et de Prestant mais leur timbre ne sera pas changé ; ils seront un peu renforcés.

6e : Les basses de la Doublette, gros et mauvais, seront diminués afin de parler mieux et plus clair, ils seront aussi à entailles accordaires.

7e : Les deux jeux de Trompette et Cromorne aux sons criards et aigres, auront leurs anches, languettes et razettes changées, mises neuves ; ces-deux jeux seront reharmonisés, afin d'obtenir une bonne qualité de son et une bonne égalisation. Les cinq plus longs tuyaux de la trompette qui

dépassent maintenant la boiserie seront coudés ; ils chanteront ainsi moins fort et ne recevront pas tant de poussière.

8e : Le mécanisme du clavier de Positif sera entièrement repassé, le clavier démonté, les touches dressées et munies de plombs faisant contre poids ; il sera mis un écrou à une série de vergettes, afin de pouvoir régler le mouvement ; une barre de plomb sera placée sur les touches afin de maintenir leurs ressauts.

Le registre de Prestant fonctionnant mal et auquel on ne pouvait pas arriver sans sortir les tuyaux sera arrangé.

9e : Les portes des extrémités du Positif auront leurs ferrures changées de côté, afin de s'ouvrir vers les chantres, pour qu'ils entendent mieux l'encadrement. Des panneaux seront ouverts sur les côtés, dans le même but.

10e : Profitant de votre bienveillante générosité, je propose l'introduction d'une pédale de combinaison très utile, existant dans toutes les orgues -l'appel des jeux d'anches du Positif-. Cette pédale ouvrirait et fermerait à la fois. la trompette, cromorne, doublette et fourniture, c'est-à-dire tous les jeux forts. Avec cela, l'organiste accompagnant avec tous les jeux du Positif n'aurait qu'à enlever la pédale d'anches, sans aller à droite et à gauche fermer ces quatre jeux pour n'avoir que les jeux doux.

Ainsi traité le Positif serait bien et n'aurait besoin d'aucune autre amélioration.

11e : Pour donner un peu plus de corps et de sonorité au clavier de Récit qui n'est pas complet, il y sera établi une pédale d'Octaves graves, qui en doublera en quelque sorte la puissance.

12e : Il ne sera pas touché aux jeux du Récit, Grand-Orgue et Pédale ; toutefois quelques tuyaux trop mauvais ou coupés aux jeux d'anches du Grand-Orgue seront améliorés ou soudés. Le plus gros tuyau de la Trompette dont le coude s'est crevé, sera coupé et ressoudé, on y mettra un support pour éviter sa rechûte.

Voilà Monsieur le Curé, tout ce que je me propose de faire avec la somme de treize cent francs, que vous avez bien voulu mettre à la disposition de Monsieur Lacroix, votre habile maître de Chapelle qui profitera parfaitement bien toutes les améliorations qui vous sont proposées et imposées par l'état actuel de l'orgue.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, mes bien respectueuses salutations.

Vu et accepté à mon compte personnel. - Monsieur le Curé Tournamille

**Théodore PUGET - Père et Fils.**

Nous, soussignés, après avoir pris connaissance du devis présenté par M. Th. Puget pour la réparation au Positif de l'orgue de Saint-Pierre, et après un examen profond et détaillé des travaux exécutés, déclarons que la Fabrique de cette paroisse doit accepter ces dits travaux que nous reconnaissons avoir été effectués de façon non seulement très consciencieuse, mais encore très artistique.

Et nous exprimons le regret que les ressources actuelles de la Fabrique n'aient pas pu lui permettre de faire compléter le clavier de Récit dont la dernière octave est muette. Nous espérons que ceci n'est que partie remise et que cette réparation ne se fera pas longtemps attendre ; de cette façon l'orgue de Saint-Pierre, dont la composition répond aux exigences de la musique religieuse moderne.

## **1) Restauration Grenzing**

Des études, des investigations archéologiques sur la tuyauterie réalisées sérieusement par J. P. Decavèle et Paul Manuel, une restauration partielle de la tuyauterie, voilà quelle était la situation de l'orgue de Saint-Pierre quand je fus chargé de sa restauration.

J'étais devant une bonne quantité de jeux presque tous incomplets, datant de différentes époques, et un grand buffet vide. Comment remplir ce vide, concevoir une mécanique entièrement neuve, inspirée de la technique classique ? Comment retrouver les sonorités de cet instrument ancien, lui donner de nouveau le souffle et sa propre vie ?

Devant une énorme quantité de points d'interrogation et de doutes, chaque problème fut examiné toujours en collaboration avec les responsables. La décision esthétique importante fut d'orienter l'esprit de l'instrument vers son état primitif, celui du XVIIe siècle.

La prudence obligeait à augmenter la composition par une fourniture conçue dans cet esprit. Pour retrouver l'harmonie nous avons réalisé une recherche de toutes les bouches qui avaient gardées leur hauteur d'origine et établi des tableaux comparatifs. Des instruments de Delaunay ou d'autres facteurs de l'époque ont été visités pour trouver toutes les sources possibles, qui pourraient donner une indication sur la manière d'harmoniser à l'époque. Nous n'avons pas hésité à voyager car je crois que le plus important avant toute restauration est le devoir de s'informer.

Pour la réalisation technique c'était plus facile et moins douteux.

Il existe en France des orgues mieux conservées pour leur mécanique que pour leur partie sonore. L'indispensable traité de Dom Bedos est plus facile à bien comprendre dans ses indications de construction des éléments mécaniques que dans ses indications musicales ou sur l'harmonie, toujours susceptibles d'être interprétées d'une façon subjective.

Pour réaliser une bonne mécanique, une alimentation en vent, des sommiers avec l'esprit de la technique ancienne, même les orgues de l'autre côté des Pyrénées qui me sont bien connus, donnent des indications et sont aussi des exemples valables.

Mes ouvriers, bons artisans et toujours bien disposés, étaient aussi prêts à raboter les vergettes à la main que toutes les autres pièces de bois et à forger le fer.

Sur une fausse charpente, tout l'orgue fut monté dans mon atelier de Papiol (Barcelone), et vérifié de façon qu'il n'y ait aucun problème pour le montage rapide sur place.

Il est normal par contre d'imaginer que l'harmonie était une des plus difficiles qu'on puisse imaginer :

- retrouver l'harmonie d'origine du XVIIIe à travers de multiples essais,
- retrouver l'harmonie des tuyaux du XVIIIe et à la fois l'incorporer dans l'homogénéité de l'orgue,
- essayer de même d'adapter une quantité non négligeable de tuyaux du XIXe. Ma gratitude va aux responsables de la restauration qui ont permis de reconstruire à neuf des tuyaux du XIXe qui ne pouvaient pas s'incorporer.

J'ai ressenti, pendant toute l'harmonisation, que l'orgue avait été conçu pour un édifice vaste et sonore, alors que l'église des Chartreux est à l'opposé sur le plan acoustique, très mate, sans réverbération, mais permet par contre beaucoup de précision et une grande clarté dans la polyphonie.

Comme dans chaque restauration que j'ai réalisée, j'ai regretté de devoir constater que cet énorme effort rendu nécessaire pour réaliser techniquement et reconstituer un tel instrument, ne provient pas de possibles défauts de la conception ou de la construction d'origine, ni de l'usage de l'instrument, ni de son ancienneté (à part quelques petits vers) mais de l'homme, du goût du temps, qui a voulu modifier l'instrument et lui changer son visage.

J'ai eu l'honneur de rectifier les erreurs des générations postérieures à la conception de l'instrument, j'ai fait de mon mieux, j'ai seulement le désir que cet orgue, rare vestige, fait uniquement d'après le goût et pour l'expression musicale de son époque, soit conservé pour ceux qui nous suivront.

Gehrad GRENZING